

Compte Rendu CHSCT du 6 Avril 2017

Avant le démarrage du CHSCT, les élus(es) ont souhaité intervenir sur la fermeture de l'A2S du Havre et sur le relogement des fonctions supports du Havre Souday.

A ce jour, nous savons que la fin du bail du Colbert (A2S) se termine au 31 décembre 2017. Si à cette date il n'y a toujours pas de solution, la direction demandera à la Préfecture de continuer à occuper les locaux de façon précaire. Encore une fois, la Direction agit dans la précipitation sans tenir compte des agents et sans anticiper le projet dans sa totalité.

En l'absence d'information claire de la Direction sur les conditions et la date du relogement, les agents des A2S et des fonctions support sont perdus.

Le SNU déplore cette situation et le manque d'engagement de la Direction car l'absence de communication peut générer des risques psycho-sociaux pour nos collègues.

Les membres du CHSCT solliciteront régulièrement la Direction pour connaître l'avancement de ce dossier.

Point 1 : Consultation sur un réaménagement de l'agence Rouen Cauchoise

- ✓ Les élus(es) du CHSCT ont voté à l'unanimité les travaux pour la construction d'un bureau supplémentaire sur le site de Rouen Cauchoise.
- ✓ La Direction nous informe que la DG a donné son accord pour un relogement de cette agence en bas de la Route de Neufchâtel pour le 2^{ème} semestre 2019.

Point 2 : Consultation sur la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement du CEP

- ✓ 7 votant : 3 NPPV dont le SNU, 1 contre et 3 abstention.
- ✓ Le SNU n'a pas souhaité prendre part au votre compte tenu du manque d'information de la Direction sur la mise en place de cette démarche.
 Nous avons demandé régulièrement la présence d'un expert sur le CEP, du résultat de

l'expérimentation faite sur le site de Dieppe. Malgré ces demandes, la Direction nous a transmis partiellement les informations indispensables à la consultation.

<u>Point 3 : Information sur la dénonciation des accords OATT Basse et Haute Normandie et</u> horaires individualisés de St Pierre et Miquelon

- ✓ Suite au regroupement des Régions, la Direction souhaite avoir un accord OATT commun. Pour cela, la Direction souhaite entamer des négociations expéditives. Première réunion le 4 Mai et fin de négociation début Juin.
- ✓ La négociation ne pourra se faire que sur les horaires variables en fonction des horaires d'ouverture des agences choisis par la Direction.

Point 4: Information en vue d'une consultation sur le bilan HSCT 2016

✓ Report de ce point au CHSCT du 23 Mai 2017

<u>Point 5: information sur les plans de préventions des risques et d'amélioration des</u> conditions de travail

- ✓ La Direction souhaite faire uniquement une information sur ce point, de ce fait, les membres du CHSCT demandent qu'une consultation soit faite.
- ✓ Selon la Direction, le plan de prévention concerne 2 périmètres : Qualité de Vie au Travail et sécurité des personnes et des biens. Cependant, la Qualité de Vie au Travail est un accord national qui doit s'appliquer de fait sur tous les territoires et ne devrait pas être intégré dans ce plan de prévention.

La Direction confond QVT et plan de prévention sur les risques professionnels. Encore une fois, la Direction minimise ce sujet, pourtant encadré pour la loi. Rappelons que la Direction a une obligation de résultat quant à la sécurité et à la santé de ses agents.

A ce jour, les informations transmises par la Direction ne nous permettent pas d'avoir un éclairage sur les actions qui seront engagées pour l'année 2017. De ce fait, les membres du CHSCT ont demandé une nouvelle information à l'ordre du jour du CHSCT du 23 Mai 2017.

Vos contact pour ce CHSCT: Myriam ZIATI – Aminta-Dior FALL

Une Publication du SNU Pôle Emploi FSU
Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr
Rouen 02.32.12.99.03

